

COMMUNE DE BAYONNE
Département des Pyrénées-Atlantiques - Arrondissement de Bayonne

SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 5 AVRIL 2018
DELIBERATION N° 40

L'an deux mil dix huit, le cinq avril, le Conseil municipal dûment convoqué, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur Jean-René ETCHEGARAY, Maire. La séance a été ouverte à 17h40.

*Nombre de conseillers
municipaux en exercice :*
43

*Certifié exécutoire compte
tenu du dépôt au titre du
contrôle de légalité et de
l'affichage en mairie le
06 avril 2018*

Le Maire

Présents : M. ETCHEGARAY, Mme DURRUTY, M. MILLET-BARBE, Mme BISAUTA, M. SOROSTE, Mme LAUQUE (à partir de 18h16), MM. NEYS (jusqu'à 23h20), UGALDE, LACASSAGNE, Mmes DUHART, CASTEL, MARTIN DOLHAGARAY, M. AGUERRE, Mme JUZAN, MM. ESMIEU, SALDUCCI, POCQ, LALANNE (à partir de 18h45), SALANNE, Mmes BRAU-BOIRIE (à partir de 21h00), MEYZENC, MM. ESCAPIL-INCHAUSPE, LAIGUILLON, Mme BENSOUSSAN, M. BOUTONNET, Mmes LARRE, ARAGON, PICARD-FELICES, CAPDEVIELLE, HERRERA LANDA, MM. DUZERT, ETCHETO, BERGE, PALLAS, ARTIAGA, IRIART et Mme WAGNER.

Absents représentés par pouvoir :

Mme LAUQUE par M. LACASSAGNE jusqu'à 18h16, M. NEYS par M. SOROSTE à partir de 23h20, Mme LANGLOIS par M. ESCAPIL-INCHAUSPE, M. ARCOUET par M. SALDUCCI, M. LALANNE par M. ESMIEU jusqu'à 18h45, Mme BRAU-BOIRIE par M. MILLET-BARBE jusqu'à 21h00, Mme TAIEB par M. POCQ, Mme CANDILLIER par M. UGALDE, Mme BELBARAKA par M. LAIGUILLON, M. DAUBISSE par Mme DURRUTY.

Secrétaire :

M. BOUTONNET

Entendu le rapport de M. Pocq,

OBJET : FONCIER – Cession de terrains situés avenue André Harambillet à Habitat Sud Atlantic-Office Public de l'Habitat.

Le conseil municipal ayant prononcé la désaffectation et le déclassement d'emprises du domaine public communal, parties de la parcelle cadastrée AR 136 située avenue André Harambillet, aux fins de les rendre cessibles, ces terrains peuvent donc être cédés.

Cette opération présentant un caractère d'intérêt général local indéniable, la ville de Bayonne entend apporter sa contribution au projet précédemment rappelé en cédant à l'euro symbolique, au profit d'Habitat Sud Atlantic-Office Public de l'Habitat (HSA), ces espaces.

Pour information, les services fiscaux ont estimé la valeur vénale des terrains au prix de 123 € le m², par avis du 16 mars 2018.

Au vu de ces éléments, il est demandé au conseil municipal :

- d'approuver le principe de la cession à l'euro symbolique des terrains concernés,
- d'autoriser Monsieur le Maire à signer l'ensemble des documents requis à la concrétisation de la transaction avec HSA ou toute personne physique ou morale qui se substituerait à lui, et ce, dans les conditions ci-dessus énoncées,
- d'autoriser dès à présent HSA à déposer les autorisations d'urbanisme nécessaires à la réalisation de cette opération ; autorisation indispensable dans la mesure où l'acte de vente n'a pas encore été régularisé à ce jour.

Ont signé au registre les membres présents.

ADOPTION, A L'UNANIMITE

Jean-René ETCHEGARAY
Maire de Bayonne